

L'an deux mil onze, le mardi dix neuf avril, convocation du Conseil de Communauté de Communes du Canton de Cerisy la Salle, adressée individuellement à chaque délégué pour le lundi neuf mai à vingt heures et trente minutes, à l'effet de délibérer sur les points suivants à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1. **Modification des compétences communautaires**
2. **Prise en charge des frais d'hébergement lors des stages**
3. **Questions diverses**

SEANCE DU 09 MAI 2011

L'an deux mil onze, le lundi neuf mai à vingt heures et trente minutes, les délégués du Conseil de la Communauté de Communes de CERISY LA SALLE, se sont rassemblés en séance ordinaire, à la Maison cantonale, sous la présidence de Monsieur Claude HALBECQ, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. DUCHEMIN Yves, Mss LOUANTIER Yves, LAVACHE Bernard, SIMON Yves , TOURNIERE Patrice, Melle HOGARD Sandrine, M. BOUDIER Régis, Mme OLIVIER LEGRAND Brigitte, Mss CAILLOUX Joël, QUESNEL Denis, JAMES Jacky Mme HEDOUIN Maryse, M. LEFRANC Daniel, Mme LECLERC Véronique, M. HALBECQ Claude, Mme HECQUARD Edith, Mss HENNEQUIN Claude, DUVAL Claude, Mmes DUTHEIL Colette, DUDOUIT Noëlle, BUROT Michelle, LEGOUBIN Eliane.

ETAIENT EXCUSES :

Mme DOLOUE Régine, M. DURAND Benoît, M. LECHEVALLIER Alain

ETAIT ABSENT :

M. BLOUET Alain

Mademoiselle Sandrine HOGARD remplit les fonctions de secrétaire.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Monsieur le Président présente les professionnels de santé de notre canton pour faire le point sur l'offre de service de soins médicaux et paramédicaux. Cette réunion était présidée par le Dr BUREAU, Président de l'ordre des médecins. Le conseil communautaire et les professionnels de santé souhaitent maintenir les deux pôles de santé sur le territoire.

Monsieur François LANERY, infirmier, est désigné pour élaborer le projet de charte médicale de notre territoire.

MODIFICATION DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil de Communauté,
VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU, l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 1993 portant création de la communauté de communes,

VU, les arrêtés préfectoraux modifiant les statuts de la communauté de communes ou portant extension des compétences,

VU, l'arrêté préfectoral en date du 2 août 2006 portant définition de l'intérêt communautaire,

Monsieur le Président informe les membres qu'il est nécessaire de modifier les compétences de la communauté de communes pour doter les communes de défibrillateurs

Monsieur le président propose aux membres du conseil communautaire de procéder à un ajout de nos compétences facultatives

Compétences facultatives

C 21 – acquisition de défibrillateurs :

Ajout :

La communauté de communes décide d'équiper les communes de la communauté d'un défibrillateur.

HEBERGEMENT DES STAGIAIRES DU GRETA

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que le Greta d'Honfleur va intervenir avec un groupe de stagiaires pour réaliser une charpente bois sur le four à pain de la boulangerie et du local matériel sis à la Monterie à Montpinchon.

Considérant que les travaux dureront deux jours, il convient de prévoir un hébergement pour les stagiaires pour la nuit du mercredi 30 mars au jeudi 31 mars 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de prendre en charge l'hébergement des stagiaires du Greta d'Honfleur.

Monsieur le Président remercie Madame Karine LEGUER'N, conseillère technique territoriale de la caf, pour les services rendus dans le domaine de l'enfance et la jeunesse au travers de notre contrat enfance jeunesse.

Monsieur le Président donne le compte rendu de la réunion des maires et informe que Madame la Sous-Préfète rencontrera tous les présidents de communauté de communes du pays de Coutances le mercredi 18 mai.